

Déclaration à propos d'informations municipales erronées

Monsieur le Maire,

Il s'agit de votre réponse à une pétition des riverains de la route des plantes, du chemin des grèves et de la partie haute de la rue de Strasbourg.

Ces habitants considérés comme des citoyens de seconde zone par rapport à l'éclairage public, vous leur avez donc adressé un courrier, cosigné par Mr le 1er adjoint, lequel courrier a retenu toute notre attention.

Ce courrier comporte de graves inexactitudes qui relèvent de la désinformation, voire de l'information manipulée....

Sans entrer dans les détails, 2 points principaux illustrent notre point de vue et notre appréciation

Premièrement :

Vous réduisez le budget global de fonctionnement à un seul chapitre budgétaire en y indiquant la somme de 1 052 421 €, d'un point de vue comptable et financier c'est incorrect, c'est comme si vous réduisiez un budget familial aux seules dépenses d'habillement en occultant tout le reste : la nourriture, le loyer, le chauffage, l'électricité, les assurances, les transports, les loisirs,,,,,la nature de cette information est donc, à la base, erronée.

Deuxièmement :

Vous écrivez aux riverains : « La ville a perdu 50% du montant de ses dotations d'Etat en 6 ans, ce qui représente un manque de recettes de 800 000 € et il faut y rajouter la baisse des recettes fiscales due à la baisse démographique » fin de citation.

Devant cette impressionnante information, nous avons voulu la vérifier à partir du tableau d'évolution des recettes de la commune de 2009 à 2016.

En effet, la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) a débuté en 2010, l'année de référence est donc 2009 pour mesurer la baisse jusqu'en 2016, donc non pas sur 6 mais 7 ans.

Dotation 2009 = 895 286 €
Dotation 2016 = 550 036 €
Différence : 345 250 € soit – 38,56 %

Mais pour être juste, il convient de prendre en compte la dotation de solidarité rurale (DSR) mise en place en 2010 pour compenser partiellement les effets de la baisse de la DGF selon un mécanisme de péréquation.

DSR 2009 = 150 051 €
DSR 2016 = 190 223 €
Différence + 40 172 € soit + 26,77%

Donc si l'on se résume, lorsque vous annoncez une perte de 800 000 €, il s'agit en réalité de 305 078 €.

Ces chiffres ramenés à une moyenne annuelle sur 7 ans correspondent à une perte pour le budget municipal de 43 588 €.

Voilà la réalité concernant les dotations de l'Etat. Certes, c'est considérable et tout comme vous, nous le regrettons, pour autant, est-ce vraiment de nature à remettre en cause ou empêcher le bon fonctionnement des services ?

Cette divergence d'analyse devient récurrente et cristallise les débats au sein de la population linéenne, en conséquence il nous paraît utile et nécessaire de solliciter l'arbitrage du préfet sur cette question.

En conclusion : dans un contexte de plus en plus délétère vis-à-vis des élus politiques et par honnêteté envers nos administrés, nous avons, nous comme vous, une obligation de transparence, de vérité et de sincérité à mettre en œuvre auprès de la population.

Le groupe minoritaire du conseil municipal de Ligny en Barrois

28 SEP. 2016